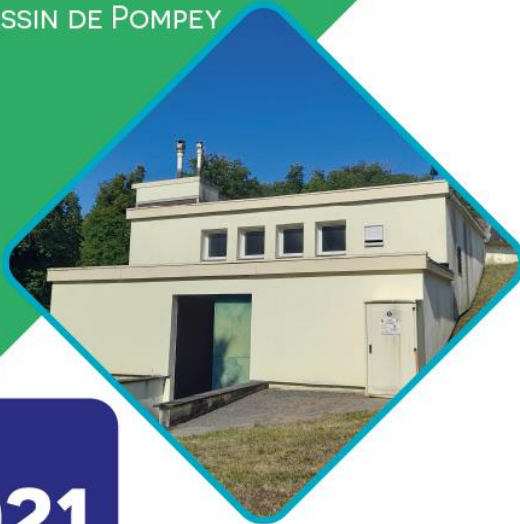




RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE

DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY



2021

SOMMAIRE

1	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	2
2	TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DES SERVICES	12
3	INDICATEURS DE PERFORMANCE	15
4	EXERCICE BUDGETAIRE 2021	20
5	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	20
6	TABLEAUX RECAPITULATIF DES INDICATEURS	21
	ANNEXE 1. BILAN PAR COMMUNE DES VOLUMES MIS EN ŒUVRE DANS LE CYCLE DE L'EAU POTABLE EN 2021	23
	ANNEXE 2. FACTURES TYPE D'EAU POUR CHAQUE COMMUNE	24
	ANNEXE 3. FICHES DE SYNTHESE COMMUNALE	31
	ANNEXE 4. INFORMATION AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE	47

1 CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1.1 Présentation du territoire desservi

Les services d'eau et d'assainissement des 13 communes membres sont gérés par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey depuis le 1^{er} janvier 2020.

La Communauté de Communes exerce l'ensemble des compétences liées à ces deux services à savoir :

Eau potable	Assainissement
Production	Collecte
Protection de l'ouvrage de prélèvement	Transport
Traitement	Traitement
Transport	Elimination des boues
Stockage	Contrôles des raccordements
Distribution	

Le territoire desservi est composé des communes suivantes :

Bouxières-Aux-Dames	Liverdun
Champigneulles	Malleloy
Custines	Marbache
Faulx	Millery
Frouard	Montenoy
Lay-Saint-Christophe	Pompey
Saizerais	

La Communauté de Commune ne dispose pas d'une Commission Consultative des Services Publics locaux CCSPL.

Pour le service d'eau potable, le Bassin de Pompey ne dispose ni d'un schéma de distribution au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT ni d'un schéma directeur.

Pour l'assainissement, le Bassin de Pompey dispose d'un zonage assainissement approuvé par délibération sur les communes suivantes :

- Bouxières-Aux-Dames (23/11/2005)
- Champigneulles (29/01/2014)
- Marbache (18/02/2006)
- Saizerais (26/05/2005)

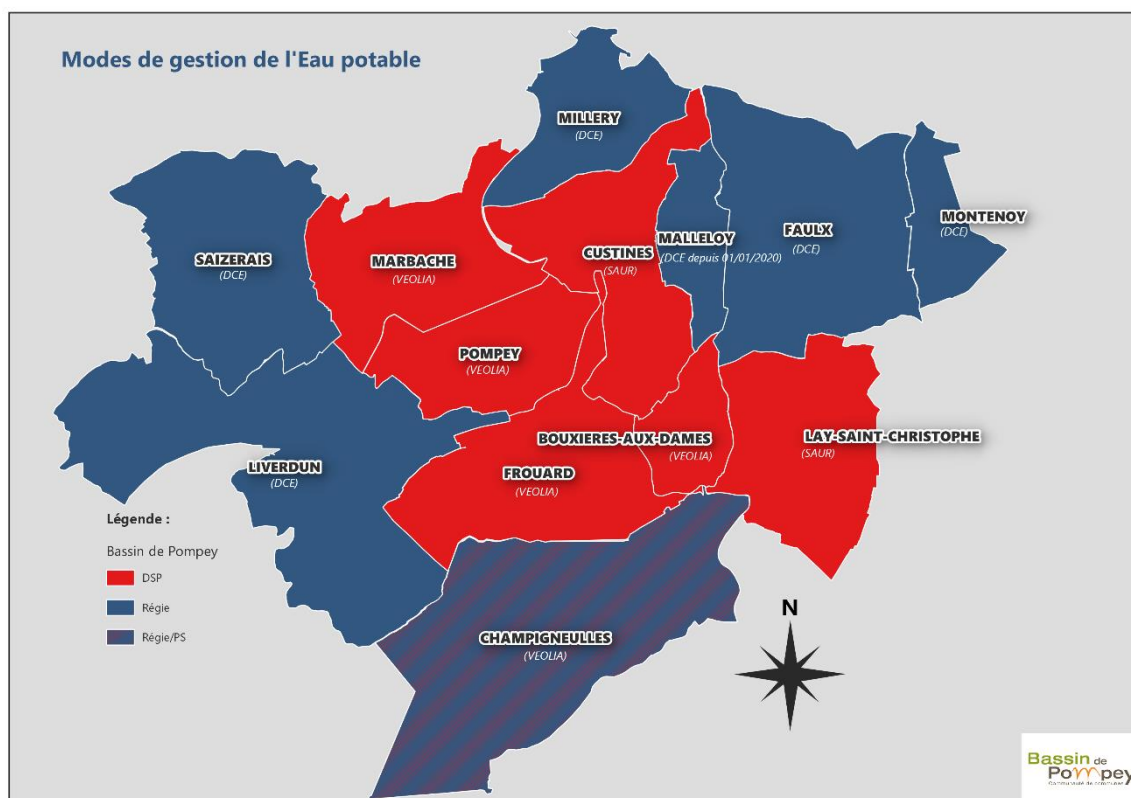
Les règlements de service en vigueur sont les suivants :

- Eau potable approuvé le 31/03/2022
- Assainissement approuvé le 27/02/2020
- Assainissement non collectif : 27/02/2020

1.2 Modes de gestion des services

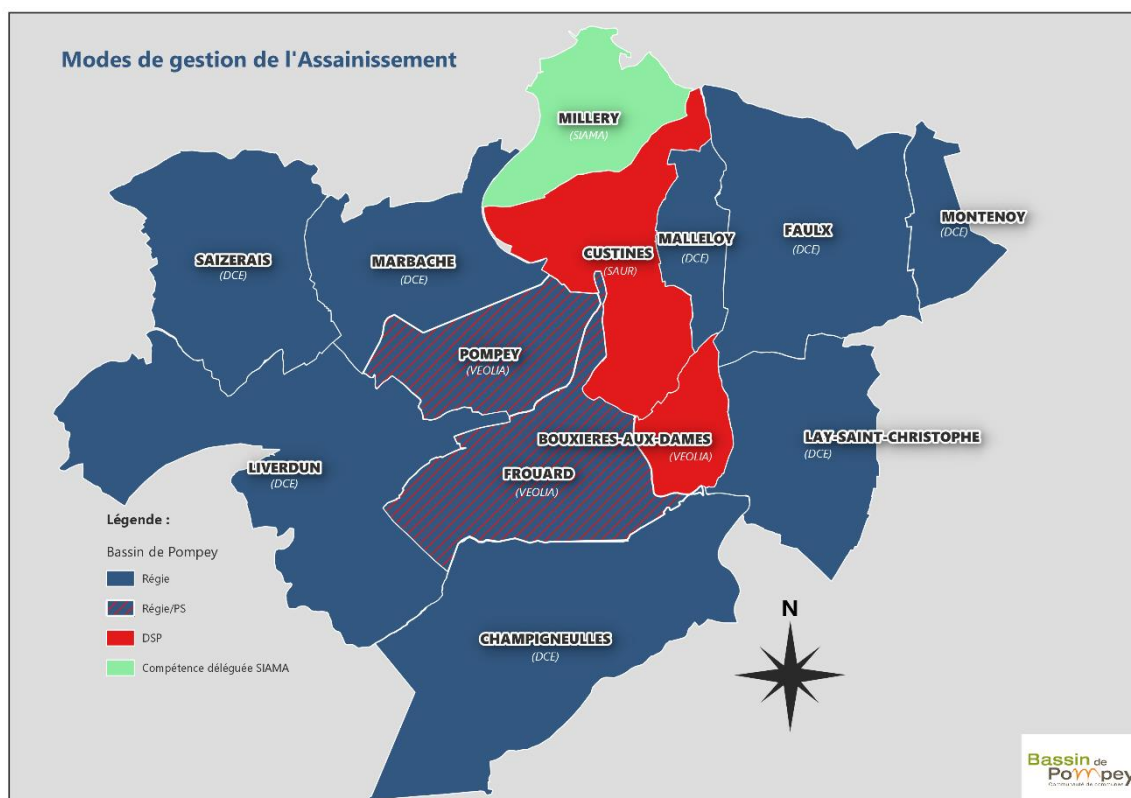
Les différents modes de gestion de la compétence **eau potable** sont les suivants :

Communes / Secteurs	Mode de gestion	Fin de contrat
Bouxières-Aux-Dames	Délégation de Service Public	31/12/2026
Champigneulles	Régie à autonomie financière avec contrat de prestations de services	21/12/2024
Custines	Délégation de Service Public	12/07/2023
Faulx	Régie à autonomie financière	
Frouard	Délégation de Service Public	31/12/2027
Lay-Saint-Christophe	Délégation de Service Public	31/12/2022
Liverdun	Régie à autonomie financière	
Malleloy	Régie à autonomie financière	
Marbache	Délégation de Service Public	30/06/2027
Millery	Régie à autonomie financière	
Montenoy	Régie à autonomie financière	
Pompey	Délégation de Service Public	30/06/2027
Saizerais	Régie à autonomie financière	
Parc d'activités	Régie à autonomie financière avec contrat de prestations de services	31/12/2024
Feeder Obron-Moselle	Régie à autonomie financière avec contrat de prestations de services	31/12/2023



Les différents modes de gestion de la compétence **assainissement** sont les suivants :

Communes / Secteurs	Mode de gestion	Fin de contrat
Bouxières-Aux-Dames	Délégation de Service Public	31/12/2026
Champigneulles	Régie à autonomie financière	
Custines	Délégation de Service Public	12/07/2023
Faulx	Régie à autonomie financière	
Frouard	Régie à autonomie financière avec contrat de prestations de services	31/10/2024
Lay-Saint-Christophe	Régie à autonomie financière	
Liverdun	Régie à autonomie financière	
Malleloy	Régie à autonomie financière	
Marbache	Régie à autonomie financière	
Millery	Compétence déléguée au SIAMA	
Montenoy	Régie à autonomie financière	
Pompey	Régie à autonomie financière avec contrat de prestations de services	04/11/2022
Saizerais	Régie à autonomie financière	
Parc d'activités	Régie à autonomie financière avec contrat de prestations de services	04/11/2022
Collecteur intercommunal vers STEP Maxéville	Régie à autonomie financière avec contrat de prestations de services	04/11/2022
STEP Belleville/Marbache	Régie à autonomie financière avec contrat de prestations de services	04/11/2022



1.3 Service eau potable

1.3.1 Estimation de la population desservie (D101.1) et nombre d'abonnés

Le service public d'eau potable dessert :

- 40 543 habitants au 31/12/2021
- 15 673 abonnés au 31/12/2021

Sur l'ensemble des abonnés, un seul est de type industriel : La Brasserie de Champigneulle.

La densité linéaire d'abonnés est de 48 abonnés/km au 31/12/2021.

Le nombre d'habitants desservis par abonné est de 2,59 habitants/abonné au 31/12/2021.

La consommation moyenne annuelle par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 166.5 m³/abonné au 31/12/2021.

Le tableau suivant fournit ces données pour chaque commune / secteur.

Communes / Secteurs	Population desservie	Nombre d'abonnés	Densité linéaire d'abonnés	Nombre d'habitants par abonné	Consommation moyenne par abonné
Bouxières-Aux-Dames	4 234	1 685	63	2,5	101
Champigneulle	6 773	2 407	48	2,8	415
Custines	2 875	1 295	57	2,2	92
Faulx	1 365	496	62	2,8	116
Frouard	6 577	2 279	54	2,9	131
Lay-Saint-Christophe	2 554	1 024	47	2,5	109
Livardun	6 050	2 477	57	2,4	92
Malleloy	976	429	61	2,3	101
Marbache	1 709	736	37	2,3	92
Millery	622	303	50	2,1	109
Montenoy	418	166	55	2,5	85
Pompey	4 878	1 664	66	2,9	132
Saizerais	1 512	629	48	2,4	91
Parc d'activités		83	9		2289

1.3.2 Eaux brutes

1.3.2.1 Prélèvement sur les ressources en eau

Le service public d'eau potable a prélevé 3 708 462 m3 pour l'exercice 2021 répartis comme suit entre les différentes ressources :

Volumes prélevés sur les ressources	Valeur en 2021 (m3)
BOUXIERES AUX DAMES - Source de l'Etang	220 330
CHAMPIGNEULLES - Captages Bellefontaine	1 257 676
CUSTINES - Sources de Franchelimont	19 698
CUSTINES - Sources de Rechanois	171 239
FAULX - Source Couleuvre et Fontaine Bénite	14 165
FAULX - Source Sanglier Merquemard	58 513
FROUARD - Source de Bellefontaine	359 372
FROUARD - Puits du Hardillon / Puits de la Duchesse	90 897
LIVERDUN - Puits Ranney	675 251
LOISY - Puits n°4	124 414
LOISY - Puits n°5	60 234
MALLELOY - Source Crochatte et Goulotte	47 419
MARBACHE - Source de la Mine de Chevreuse	60 820
MARBACHE - Source de Fontaine à vie	40 765
MILLERY - Source de la Pierre blanche	25 518
MONTENOY - Source Longue Raie	1 508
MONTENOY - Source Saricole	17 246
POMPEY - Puits Ranney	463 397
TOTAL	3 708 462

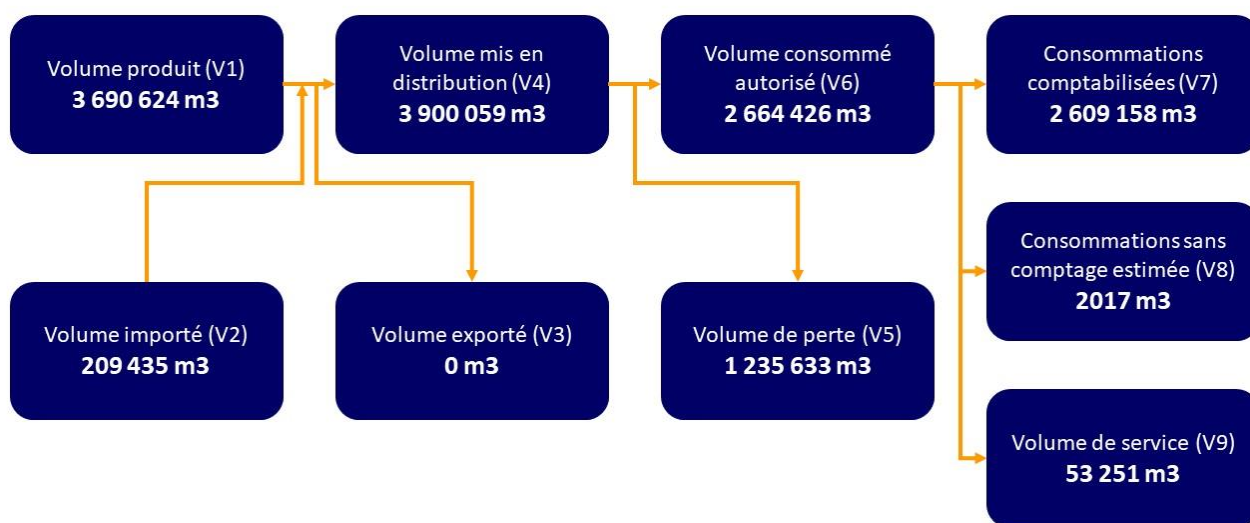
1.3.2.2 Achats d'eaux brutes

Seuls les volumes fournis par le SME Seille et Moselle en complément de ceux produits par les puits 4 et 5 de Loisy sont considérés comme des achats d'eau brute.

Le service public d'eau potable achète 7 159 m3 d'eau brute pour l'exercice 2021. Ces volumes sont inclus dans les volumes produits.

1.3.3 Eaux traitées

1.3.3.1 Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021



Le bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau pour chaque commune est joint en **ANNEXE 1**.

1.3.3.2 Production

Le service public d'eau potable a produit 3 690 624 m3 pour l'exercice 2021.

Les volumes produits sur chacune des communes/secteurs sont précisés en **ANNEXE 1** ainsi que dans les fiches de synthèse communales jointes en **ANNEXE 3**.

Nota : La différence avec les volumes prélevés de 24 997 m3 correspond aux volumes perdus dans le cadre de la production de l'eau potable.

1.3.3.3 Achats d'eaux traitées

Le service public d'eau potable a acheté à des services des eaux extérieurs au Bassin de Pompey 209 435 m3 pour l'exercice 2021 répartie comme suit entre les différents fournisseurs :

Fournisseur	Unité	Volume d'eaux traitées acheté en 2021 (m3)
CUGN Bellefontaine	m3/an	0
CUGN Les Baraques	m3/an	2 242
CC Seille et Grand Couronné	m3/an	207 193
TOTAL volume d'eaux traitées achetées (V2)		209 435

1.3.3.4 Volumes vendus au cours de l'exercice

Acheteur	Unité	Volume vendus en 2021 (m3)
Abonnés domestiques	m3/an	1 895 930
Abonnés non domestiques	m3/an	702 225
Autres consommations comptabilisées	m3/an	11 003
TOTAL consommations comptabilisées (V7)	m3/an	2 609 158
Autres services	m3/an	0
Total export vers d'autres services (V3)	m3/an	0

Seule la Brasserie de Champigneulle est considérée comme un abonné non-domestique.

1.3.3.5 Autres volumes

En 2021, le service d'eau potable estime :

- Les volumes consommés sans comptage : 2 017 m3
- Les volumes de services : 53 251 m3

1.3.3.6 Volume consommé autorisé

Le volume consommé autorisé en 2021 sur le Bassin de Pompey est de 2 664 426 m3.

Nota : ce volume est égal à la somme des consommations comptabilisées (V7), des volumes consommés sans comptage et des volumes de service.

1.3.4 Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

Les linéaires de réseaux de desserte du Bassin de Pompey est de 320.041 km.

Les linéaires de réseaux sur chacune des communes/secteurs sont précisés dans les fiches de synthèse communale jointes en **ANNEXE 3**.

1.4 Service assainissement

1.4.1 Estimation de la population desservie (D101.1) et nombre d'abonnés

Le service public d'assainissement dessert :

- 38 966 habitants au 31/12/2021
- 15 112 abonnés au 31/12/2021.

L'ensemble des abonnés au service assainissement collectif sont de type domestique.

La densité linéaire d'abonnés est de 59 abonnés/km au 31/12/2021.

Le nombre d'habitants desservis par abonné est de 2,6 habitants/abonné au 31/12/2021.

Le tableau suivant fournit ces données pour chaque commune / secteur.

Communes	Population desservie	Nombre d'abonnés	Densité linéaire d'abonnés	Nombre d'habitants par abonné
Bouxières-Aux-Dames	4 234	1 679	74	2,5
Champigneulles	6 279	2 342	56	2,8
Custines	3 110	1 291	75	2,2
Faulx	1 294	495	48	2,8
Frouard	6 533	2 240	59	2,9
Lay-Saint-Christophe	2 549	1 006	43	2,5
Liverdun	5 908	2 421	66	2,4
Malleloy	963	428	79	2,3
Marbache	1 694	718	44	2,3
Montenoy	368	147	37	2,5
Pompey	4 832	1 655	70	2,9
Saizerais	1 570	613	53	2,4
Parc d'activités	-	77	-	-

1.4.2 Volumes facturés

Les volumes facturés en 2021 auprès des abonnés est de 1 567 738 m3 répartis comme suit entre les différentes communes et secteurs :

Volumes facturés	Unité	Valeur en 2021
Abonnés domestiques BOUXIERES AUX DAMES	en m3/an	162 708
Abonnés domestiques CHAMPIGNEULLES	en m3/an	276 807
Abonnés domestiques CUSTINES	en m3/an	121 538
Abonnés domestiques FAULX	en m3/an	57 214
Abonnés domestiques FROUARD	en m3/an	256 528
Abonnés domestiques LAY SAINT CHRISTOPHE	en m3/an	98 663
Abonnés domestiques LIVERDUN	en m3/an	223 516
Abonnés domestiques MALLELOY	en m3/an	43 358
Abonnés domestiques MARBACHE	en m3/an	65 109
Abonnés domestiques MONTENOY	en m3/an	12 378
Abonnés domestiques POMPEY	en m3/an	146 565
Abonnés domestiques SAIZERAIS	en m3/an	55 972
Abonnés domestiques PARC D'ACTIVITES	en m3/an	47 382
TOTAL facturés aux abonnés	en m3/an	1 567 738

1.4.3 Détail des imports et exports d'effluents

1.4.3.1 Imports

Les imports d'effluents vers les STEP du Bassin de Pompey concernent les communes de :

- Belleville dont les effluents sont traités à la STEP de Belleville-Marbache,
- Rosières-En-Haye dont les effluents sont traités la STEP de Saizerais.

Les volumes importés en 2021 s'élèvent à 103 858 m3. Le détail par collectivité exportatrice et le comparatif avec 2020 sont fournis ci-après.

Volumes importés depuis	Unité	Valeur en 2020	Valeur en 2021
BELLEVILLE	en m3/an	72 336	72 629
ROSIERES EN HAYE	en m3/an	26 544	31 229
TOTAL des volumes importés	en m3/an	98 880	103 858
Variation des volumes n/n-1	%		5%

1.4.3.2 Exports

Les exports d'effluents en dehors du Bassin de Pompey concernent les communes de :

- Lay-Saint-Christophe pour lesquelles les eaux usées sont exportées vers la STEP de Lay-Saint-Christophe appartenant à la CC Seille et Grand Couronné,
- Champigneulles, Frouard et Pompey pour lesquelles les eaux usées sont exportées vers la STEP de Maxéville appartenant à la Métropole du Grand Nancy.

Les volumes exportés en 2021 s'élèvent à 1 271 867 m3. Le détail par collectivité réceptrice des effluents et le comparatif avec 2020 sont fournis ci-après.

Volumes exportés vers	Unité	Valeur en 2020	Valeur en 2021
CC Seille et Grand Couronné	en m3/an	279 874	211 084
Métropole du Grand Nancy	en m3/an	805 154	1 060 783
TOTAL des volumes exportés	en m3/an	1 085 028	1 271 867
Variation des volumes n/n-1	%		32%

1.4.4 Autorisation de déversements d'effluents industriels

Les autorisations de déversements ne sont à ce jour pas complètement répertoriées et comptabilisées pour chacune des communes/secteurs. Le parc d'activités est notamment fortement concerné.

Un état des lieux doit être en 2023 en vue d'une présentation du recensement au RPQS de l'exercice 2022.

1.4.5 Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et transfert

Le linéaire de réseaux de collecte et de transfert du Bassin de Pompey est de 259.607 km.

Les linéaires de réseaux sur chacune des communes/secteurs sont précisés dans les fiches de synthèse communale jointes en **ANNEXE 3**.

1.4.6 Ouvrage d'épuration des eaux usées

En 2021, le bassin de Pompey dispose de 8 stations de traitement des eaux usées sur son territoire, dont la liste est présentée ci-après.

Nombre de Stations de Traitements des Eaux Usées (STEU)	Valeur 2021	Observations
BOUXIERES AUX DAMES	1	Type boues activées - 4500 EH - 1975
CUSTINES	1	Type boues activées - 3500 EH - 2003
FAULX	1	Type filtre plantés de roseaux - 2000 EH - 2007
LIVERDUN	2	1 type lit bactérien- 8800 EH - 2013 1 type microstation - 100 EH - 2013
MARBACHE/BELLEVILLE	1	Type boues activées - 5000 EH - 2012
SAIZERAIS	1	Type filtration percolation - 1700 EH - 1998
PARC D'ACTIVITES	1	Type station préfabriquée - 400 EH - 1988

1.4.7 Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

1.4.7.1 *Quantité de boues produites par les ouvrages d'épuration*

Seules les boues produites sur les stations d'épuration de type boues activées et lit bactérien sont quantifiables.

En 2021, 240.10 tonnes de Matières Sèches ont été produites. Le tableau ci-après fourni le détail par station.

Boues produites entre le 1er janvier et le 31 décembre	Unité	Valeur 2021
BOUXIERES AUX DAMES	en tMS	73,70
CUSTINES	en tMS	96,05
LIVERDUN Sessil	en tMS	30,40
MARBACHE/BELLEVILLE	en tMS	39,95
Total des boues produites - D203.0	en tMS	240,10

1.4.7.2 *Quantité de boues évacuées des ouvrages d'épuration*

Seules les boues produites sur les stations d'épuration de type boues activées et lit bactérien sont évacuées régulièrement.

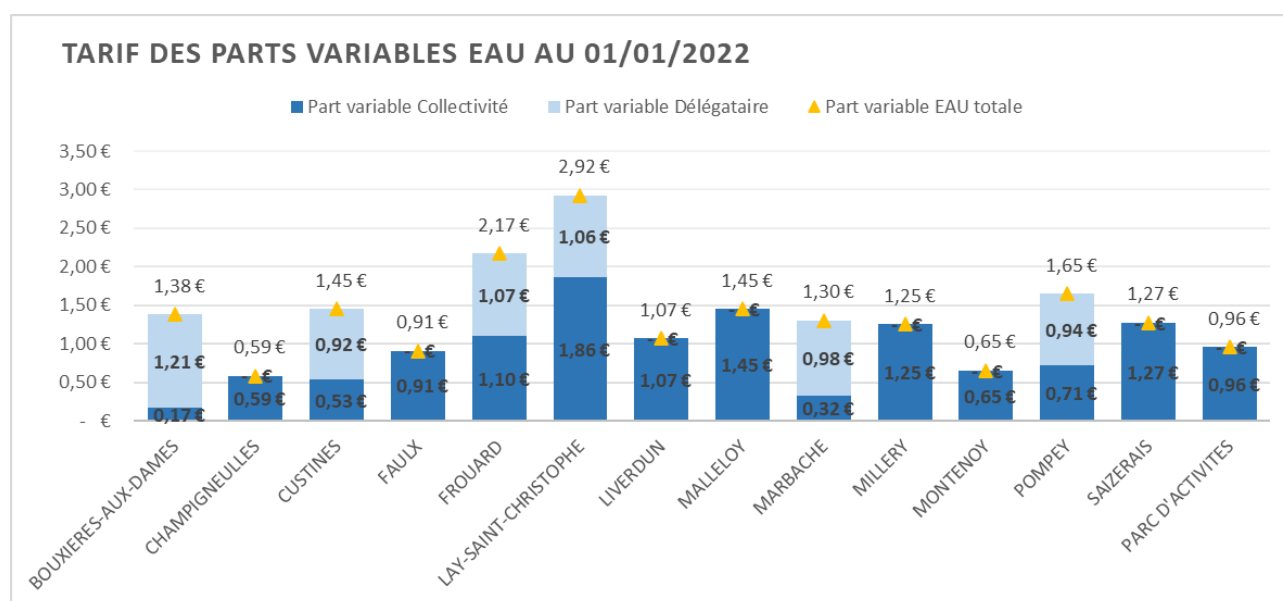
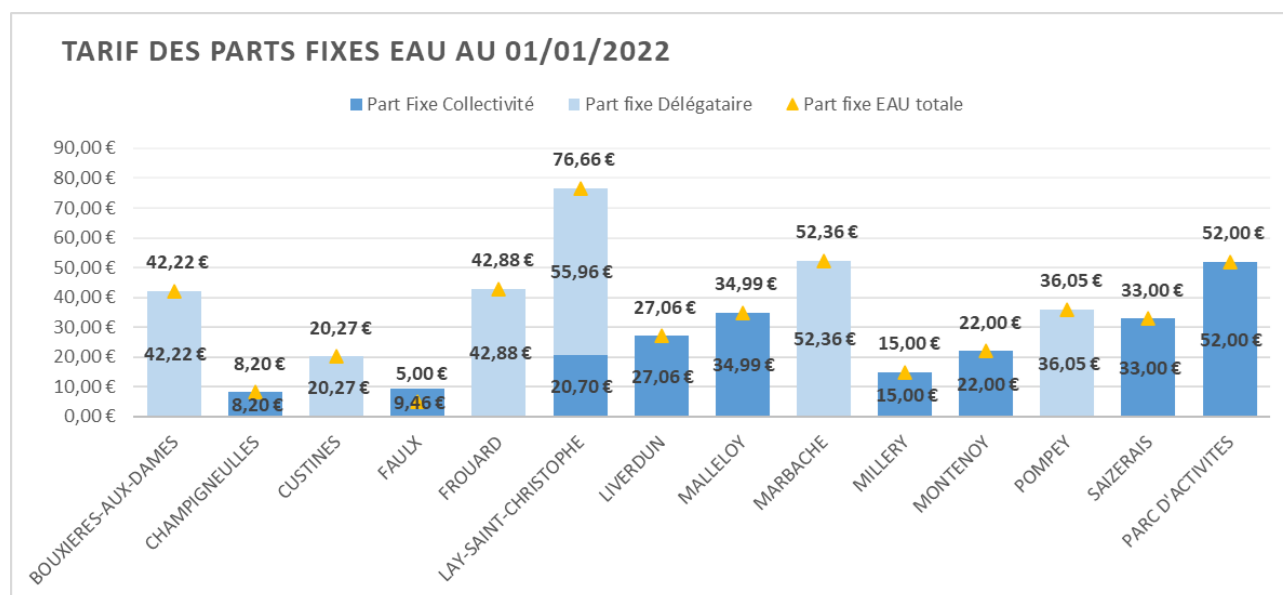
En 2021, 168.63 tonnes de matières sèches ont été évacuées. Les quantités propres à chaque STEU sont précisées dans le tableau ci-après.

Boues évacuées entre le 1er janvier et le 31 décembre	Unité	Valeur 2021
BOUXIERES AUX DAMES	en tMS	73,70
CUSTINES	en tMS	23,81
LIVERDUN Sessil	en tMS	30,40
MARBACHE/BELLEVILLE	en tMS	40,72
Total des boues évacuées	en tMS	168,63

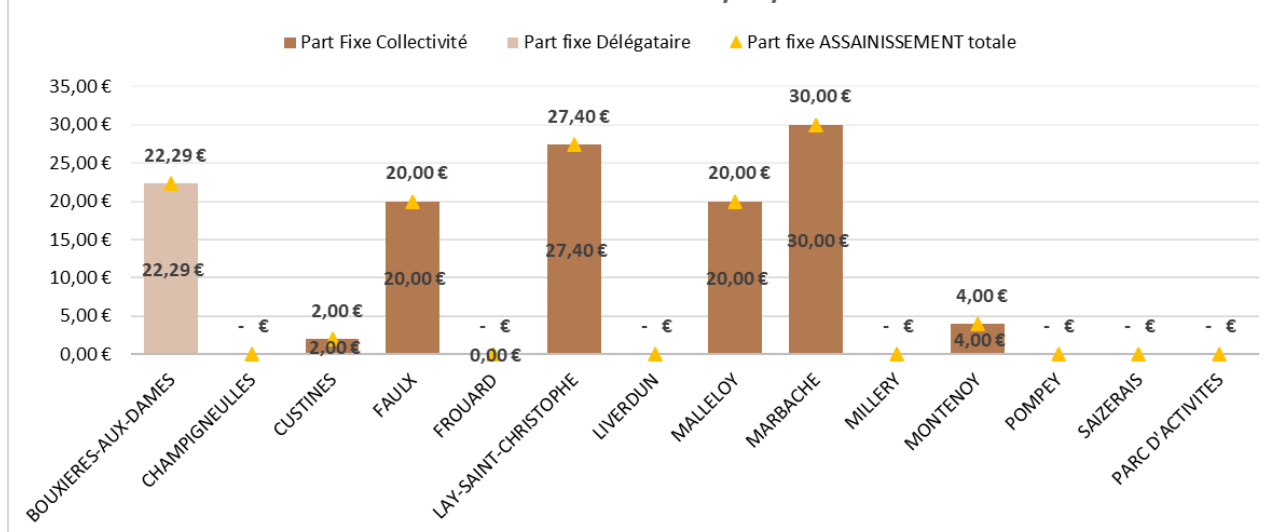
2 TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DES SERVICES

2.1 Modalités de tarification de l'eau et de l'assainissement

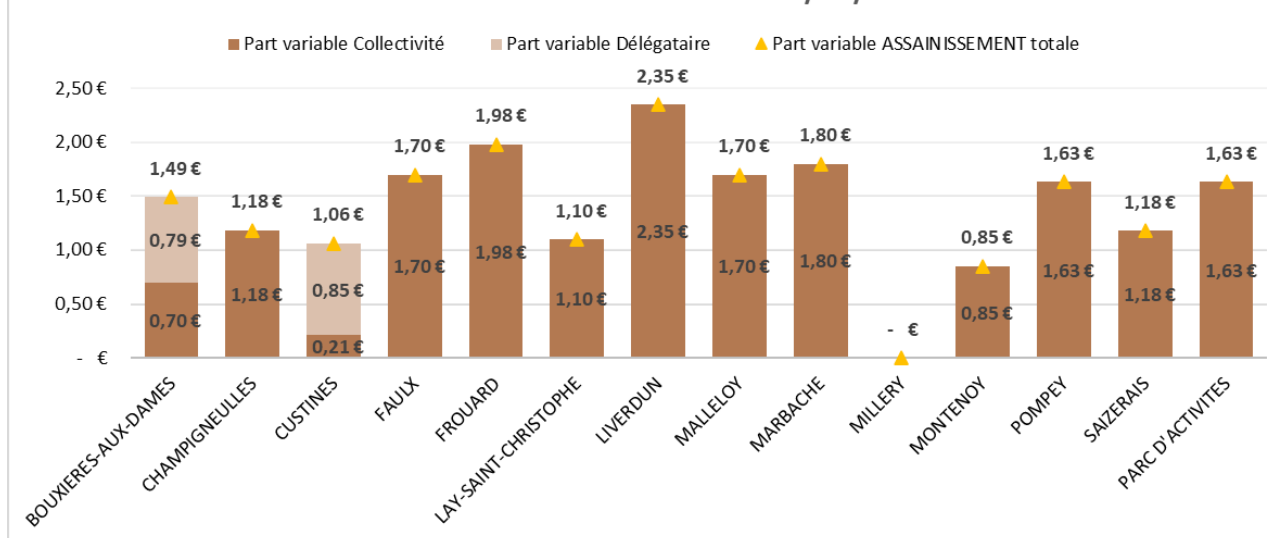
Les tarifs appliqués au 01/01/2022 par la Régie et les délégataires sont récapitulés sur les graphiques ci-dessous.



TARIF DES PARTS FIXES ASSAINISSEMENT AU 01/01/2022



TARIF DES PARTS VARIABLES ASSAINISSEMENT AU 01/01/2022

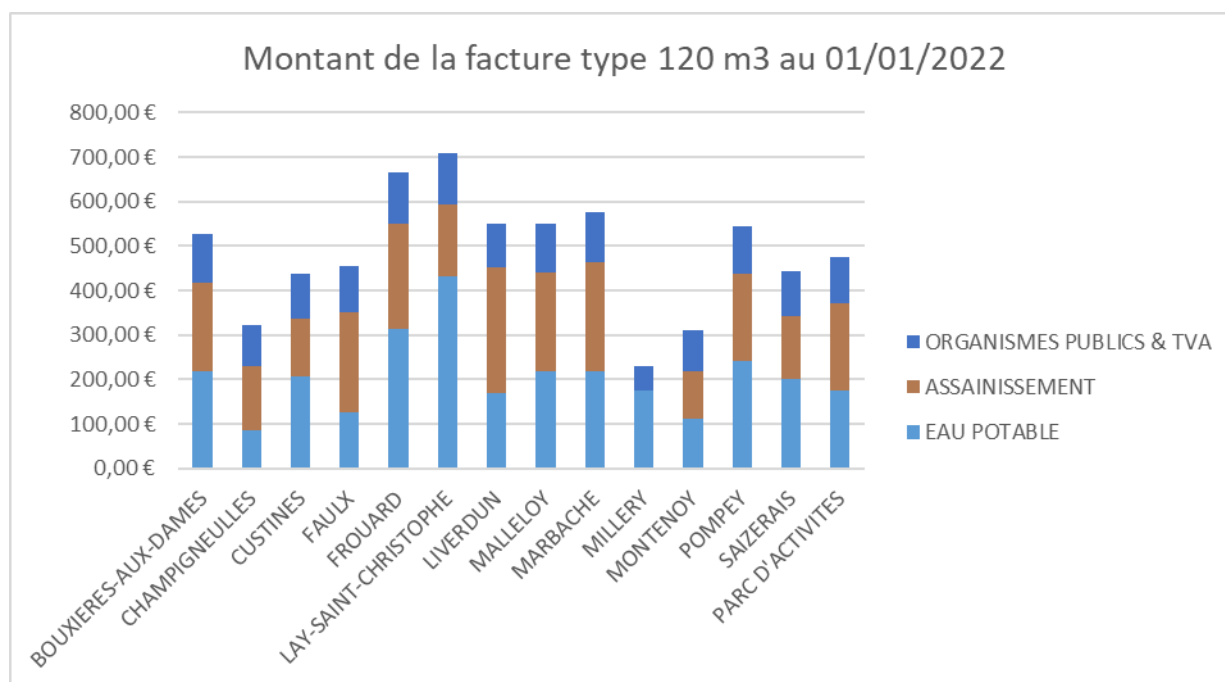


A compter du **1er avril 2022**, les prix de l'eau et de l'assainissement évoluent. Ce changement tarifaire est engagé afin de parvenir à un prix unique sur l'ensemble du Bassin de Pompey. Il a également été décidé de mettre en place une **tarification durable et solidaire** de l'eau répondant à un principe simple : plus on consomme, plus on paye cher pour inciter les différents usagers à économiser cette ressource au quotidien. Afin d'accompagner les ménages les plus modestes, un chèque eau sera mis en place en lien avec les CCAS en fonction des conditions de ressources et de la composition des foyers bénéficiaires.

2.2 Factures d'eau type (D102.0)

Les factures type pour 2021 et 2022 pour chaque commune sont présentées en **ANNEXE 2**.

Le graphique ci-dessous représente les montants de la facture type pour chaque commune au 01/01/2022.



Nota : pour MILLERY, le montant indiqué n'inclut pas la part assainissement qui est facturée indépendamment par le SIAMA.

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence :

- Pour les abonnés de la Régie :
 - Semestrielle pour les abonnés non mensualisés
 - Annuelle pour les abonnés mensualisés
- Pour les communes en Délégations de services publics :
 - Semestrielle pour les abonnés de Bouxieres-Aux-Dames et Marbache,
 - Annuelle pour les abonnés de Custines, Frouard, Lay-Saint-Christophe et Pompey.

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- Pour les abonnés de la Régie :
 - Semestrielle pour les abonnés non mensualisés
 - Annuelle pour les abonnés mensualisés
- Pour les communes en Délégations de services publics :
 - Annuelle.

2.3 Recettes

Les ventes d'eau en 2021 ont généré les recettes suivantes :

- Sur le budget **eau potable 2 283 152.79 € HT** décomposés comme suit :
 - Abonnement : 252 635.74 € HT
 - Redevance au m3 : 2 030 517.05 € HT
- Sur le budget **assainissement 1 971 456.48 € HT** décomposé comme suit :
 - Abonnement : 18 742.87 € HT
 - Redevance au m3 : 1 952 713.61 € HT

3 INDICATEURS DE PERFORMANCE

3.1 Service eau potable

3.1.1 Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)

Les taux de conformité des analyses bactériologiques et physico-chimiques réalisées dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique et consolidés sur l'ensemble du territoire du Bassin de Pompey sont les suivants :

Données	Unité	2021
Taux de conformité bactériologique	%	98,8%
Taux de conformité physico-chimiques	%	98,1%

Nota : Les taux de conformité sont consolidés en pondérant les taux de conformité de chaque commune / entités par la somme des volumes consommés et des volumes vendus en gros.

Les taux de conformité sur chacune des communes/secteurs sont précisés dans les fiches de synthèse communale jointes en **ANNEXE 3**.

Les 2 non-conformités bactériologiques ont concerné les communes de Liverdun et Montenois et n'ont pas fait l'objet de restriction d'usage de l'eau.

Les 2 non-conformités physico-chimique ont concerné les communes de Frouard (Plomb) et Pompey (Nickel). En présence d'adresse erronée des prélèvements effectués par l'autorité sanitaire (ARS), ces non-conformités n'ont pas pu être vérifiées par une contre analyse.

3.1.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)

Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120 :

- Le niveau de connaissance du réseau et des branchements
- L'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'eau potable.

Sur le périmètre du Bassin de Pompey, la moyenne pondérée de ces indices, vaut 83.3.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale de chacune des communes/secteurs est précisé dans les fiches de synthèse communale jointes en **ANNEXE 3**.

3.1.3 Indicateurs de performance du réseau

3.1.3.1 *Rendement du réseau de distribution (P104.3)*

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

$$\text{Rendement en \%} = \frac{\text{Volume consommé autorisé (V6)} + \text{Volume exporté (V3)}}{\text{Volume produit (V1)} + \text{Volume importé (V2)}} \times 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{Rendement primaire en \%} = \frac{\text{Volume comptabilisé (V7)}}{\text{Volume mis en distribution (V4)}} \times 100$$

Données	Unité	Valeur en 2021
Rendement du réseau - P104.3	%	68,7%
Indice linéaire de consommation	m3/j/km	22,8
Volume vendu sur volume mis en distribution	%	67%
Rendement objectif Grenelle II	%	69,6%

Le rendement de chacune des communes/secteurs est rappelé en **ANNEXE 1**.

Le rendement 2021 est inférieur au rendement objectif Grenelle II. La collectivité est dans l'obligation d'établir un plan d'actions en cas de rendement du réseau de distribution d'eau potable inférieur aux seuils fixés par décret.

3.1.3.2 *Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)*

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

Cet indice se calcule ainsi :

$$\text{ILNC en m3/j/km} = \frac{\text{Volume mis en distribution (V4)} - \text{Volume comptabilisé (V7)}}{\text{Linéaire de réseau} \times 365}$$

Données	Unité	Valeur en 2021
Indice linéaire des volumes non comptés - P105.4	m3/j/km	10,88

3.1.3.3 *Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)*

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

Cet indice se calcule ainsi :

$$\text{ILP en m3/j/km} = \frac{\text{Volume mis en distribution (V4)} - \text{Volume consommé autorisé (V6)}}{\text{Linéaire de réseau} \times 365}$$

Données	Unité	Valeur en 2021
Indice linéaire de pertes - P106.3	m3/j/km	10,41

3.1.3.4 *Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)*

Depuis la prise de compétence du 01/01/2020, le taux de renouvellement moyen des réseaux principaux d'eau potable est de 0.09% par an.

Le détail du calcul est présenté ci-après.

Données	Unité	Valeur en 2021
Linéaire de réseaux renouvelé	km	0,240
Linéaire de réseaux renouvelé depuis la prise de compétence (A terme sur 5 années glissantes)	km	0,556
Taux moyen de renouvellement annuel	%	0,09%

Les linéaires renouvelés en 2021 concernent :

- La rue du Comte de Frawenberg à Bouxières-Aux-Dames (240 ml),
- La rue de la Croix à Bouxières-Aux-Dames (14ml financés par le Délégué)
- La rue des Marjolaines à Bouxières-Aux-Dames (15ml financés par le Délégué).

3.1.4 Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Sur le périmètre du Bassin de Pompey, cet indicateur est évalué en 2021 à 77.9%.

L'Indice d'avancement de protection des ressources en eau de chacune des communes/secteurs est précisé dans les fiches de synthèse communale jointes en **ANNEXE 3**.

L'ensemble des ressources alimentant les communes du Bassin de Pompey dispose a minima d'un arrêté préfectoral. Leur indice d'avancement de protection des ressources est donc a minima de 60%.

Pour l'ensemble des ressources, une procédure de suivi de l'application des arrêtés préfectoraux doit être mise en œuvre pour définir :

- Les moyens et méthodes de sensibilisation au bon respect des prescriptions de l'Arrêté,
- Les moyens et méthodes de contrôles du respect des prescriptions de l'Arrêté.

3.2 Service assainissement

3.2.1 Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage assainissement.

Cet indice se calcule ainsi :

$$\text{Taux de desserte} = \frac{\text{Nombre d'abonnés}}{\text{Nombre d'abonnés potentiels}} \times 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est évalué à 99%.

Le taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif de chacune des communes/secteurs est précisé dans les fiches de synthèse communale jointes en **ANNEXE 3**.

3.2.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)

Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120 :

- Le niveau de connaissance du réseau et des branchements
- L'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'eau potable.

Sur le périmètre du Bassin de Pompey, la moyenne pondérée de ces indices, vaut 66.8.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale de chacune des communes/secteurs est précisé dans les fiches de synthèse communale jointes en **ANNEXE 3**.

3.2.3 Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

Cet indicateur, de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble aboutissant à une même station), s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

L'indice de conformité global pour le Bassin de Pompey est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge de pollution organique transitant par chaque système.

Pour 2021, l'indice de conformité de la collecte des effluents est de 100%.

La conformité de la collecte des effluents de chacune des communes/secteurs raccordés à une STEU du Bassin de Pompey est précisée dans les fiches de synthèse communale jointes en **ANNEXE 3**.

Nota : Les systèmes de collecte raccordés à une station externe au Bassin de Pompey ne sont pas pris en compte dans l'évaluation de cet indicateur.

3.2.4 Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)

Cet indicateur, de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées, s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

L'indice de conformité global pour le Bassin de Pompey est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge de pollution organique transitant par chaque système.

Pour 2021, l'indice de conformité des équipements des STEU est de 60.6%.

La conformité des équipements des STEU de chacune des communes/secteurs est précisée dans les fiches de synthèse communale jointes en **ANNEXE 3**.

3.2.5 Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P254.3)

Cet indicateur, de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées, s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

L'indice de conformité global pour le Bassin de Pompey est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge de pollution organique transitant par chaque système.

Pour 2021, l'indice de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est de 25.9%.

La conformité de la performance des STEU de chacune des communes/secteurs est précisée dans les fiches de synthèse communale jointes en **ANNEXE 3**.

3.2.6 Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- Le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- La filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Pour l'exercice 2021, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est de 100%.

Données	Unité	Valeur en 2021
Tonnage total de matières sèches évacuées	tMS	168,63
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes	tMS	168,63
Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation - P206.3	%	100%

Le détail des tonnages évacués en 2021 et le type d'évacuation pour chacune des STEU concernées est sont précisés dans les fiches de synthèse communale jointes en **ANNEXE 3**.

4 EXERCICE BUDGETAIRE 2021

4.1 Service eau potable

La balance financière du budget annexe EAU 2021 validée en séance du 02/06/2022 est la suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES			
Prévisions	5 269 412,53 €	2 845 670,10 €	8 115 082,63 €
Réalisations	3 016 551,44 €	1 871 683,53 €	4 888 234,97 €
% réalisé	57%	66%	60%
DEPENSES			
Prévisions	5 269 412,53 €	2 845 670,10 €	8 115 082,63 €
Réalisations	3 905 904,54 €	480 784,91 €	4 386 689,45 €
% réalisé	74%	17%	54%
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	- 889 353,10 €	1 390 898,62 €	501 545,52 €
REPRISE RESULTAT N-1	1 593 117,19 €	584 478,80 €	2 177 595,99 €
RESULTAT DE CLOTURE	703 764,09 €	1 975 377,42 €	2 679 141,51 €

Les montants financiers des travaux engagés en 2021 s'élèvent pour l'eau potable à 480 784.91 €.

4.2 Service assainissement

La balance financière du budget annexe ASSAINISSEMENT 2021 validée en séance du 02/06/2022 est la suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES			
Prévisions	7 670 266,98 €	3 735 752,99 €	11 406 019,97 €
Réalisations	2 567 426,98 €	2 006 797,01 €	4 574 223,99 €
% réalisé	33%	54%	40%
DEPENSES			
Prévisions	7 670 266,98 €	3 735 752,99 €	11 406 019,97 €
Réalisations	3 956 288,85 €	1 263 040,34 €	5 219 329,19 €
% réalisé	52%	34%	46%
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	- 1 388 861,87 €	743 756,67 €	- 645 105,20 €
REPRISE RESULTAT N-1	3 995 881,76 €	182 740,63 €	4 178 622,39 €
RESULTAT DE CLOTURE	2 607 019,89 €	926 497,30 €	3 533 517,19 €

Les montants financiers des travaux engagés en 2021 s'élève pour l'eau potable à 1 263 040.34 €.

5 ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

Aucun abandon de créance n'a été enregistré pour l'exercice 2021 que ce soit en eau ou en assainissement. L'indicateur P109.0 est donc égal à 0 €/m3.

6 TABLEAUX RECAPITULATIF DES INDICATEURS

6.1 Service eau potable

Indicateurs	Unité	2021
Indicateurs descriptifs des services		
D101.0 Estimation du nombre d'habitants desservis	habitants	40 543
D102.0 Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	€/m3	Cf. Annexe 2
Indicateurs de performance		
P101.1 Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	98,8%
P102.1 Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	98,1%
P103.2B Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points	83,3
P104.3 Rendement du réseau de distribution	%	68,3%
P105.3 Indice de linéaire des volumes non comptés	m3/km/jour	11,05
P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau	m3/km/jour	10,58
P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,09%
P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	77,9%
P109.0 Montant des abandons de créance ou des versements à fonds de solidarité	€ TTC / m3	0,00 €

6.2 Service assainissement

Indicateurs	Unité	Valeur en 2021
Indicateurs descriptifs des services		
D201.0 Estimation du nombre d'habitants desservis	habitants	39 334
D202.0 Nombres d'autorisations de déversement d'effluent d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	unité	NC
D203.0 Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	tMS	240,1
D204.0 Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	€/m3	Cf. Annexe 2
Indicateurs de performance		
P201.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	%	99,0%
P201.2B Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	points	67
P203.3 Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies	%	100%
P204.3 Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies	%	60,6%
P205.3 Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies	%	25,9%
P206.3 Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	%	100,00%
P207.0 Montant des abandons de créance ou des versements à fonds de solidarité	€/m3	0,00 €

ANNEXE 1. BILAN PAR COMMUNE DES VOLUMES MIS EN ŒUVRE DANS LE CYCLE DE L'EAU POTABLE EN 2021

Communes /Secteurs	Volumes produits en m3	Volumes exportés en m3	Volumes importés en m3	Volumes mis en distribution en m3	Volumes de perte en m3	Volumes consommés autorisés en m3	Consommations comptabilisées en m3	Consommations sans comptage en m3	Volumes de service en m3	Rendement en %
Bouxières-Aux-Dames	220 330	0	20 112	240 442	63 481	176 961	169 961	0	7 000	73,6%
Champigneulles	1 251 582	0	2 584	1 254 166	251 507	1 002 659	998 659	0	4 000	79,9%
Custines	190 937	10 727	20 758	200 968	78 484	122 484	119 390	1 237	1 857	62,9%
Faulx	72 678	0	1 980	74 658	17 002	57 656	57 306	0	350	77,2%
Frouard	447 335	22 049	12 877	438 163	122 655	315 508	298 008	0	17 500	73,3%
Lay-Saint-Christophe	0	0	207 193	207 193	90 146	117 047	111 153	630	5 264	56,5%
Liverdun	675 251	85 198	9 725	599 778	368 704	231 074	228 924	150	2 000	46,2%
Malleloy	47 419	0	1 406	48 825	5 067	43 758	43 358	0	400	89,6%
Marbache	100 736	0	0	100 736	26 476	74 260	67 760	0	6 500	73,7%
Millery	25 518	0	16 874	42 392	9 113	33 279	33 029	0	250	78,5%
Montenoy	18 754	0	0	18 754	4 284	14 470	14 170	0	300	77,2%
Pompey	448 277	180 202	28 810	296 885	70 746	226 139	220 139	0	6 000	85,2%
Saizerais	0	0	85 198	85 198	27 925	57 273	57 273	0	0	67,2%
Parc d'activités	0	28 810	222 016	193 206	3 178	190 028	190 028	0	0	98,6%
Feeder Obrion-Moselle	191 807	93 112	0	98 695	96 865	1 830	0	0	1 830	49,5%
CCBP	3 690 624	0	209 435	3 900 059	1 235 633	2 664 426	2 609 158	2 017	53 251	68,3%

Nota :

1. Les volumes exportés et importés à l'intérieur de la Communauté de Communes s'annulent pour le bilan sur l'ensemble du territoire.
2. Les volumes exportés par le Parc d'activités correspond aux volumes fournis à Pompey par le feeder Obrion-Moselle via le Parc d'Activités lors des travaux de régénération du puits ranney de Pompey.

ANNEXE 2. FACTURES TYPE D'EAU POUR CHAQUE COMMUNE

Nota : Les évolutions de tarifs observées entre 2021 et 2022 correspondent uniquement aux actualisations contractuelles des tarifs des Délégués pour les communes en DSP.

FACTURE (en €) 120 m3/an, compteur Ø 15 mm	BOUXIERES AUX DAMES				
	PU au 01/01/2021	Montant au 01/01/2021	PU au 01/01/2022	Montant au 01/01/2022	Variation 2022/2021
EAU POTABLE					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	/an		/an		
COLLECTIVITE / Consommation	0,1719 € /m3	20,63 €	0,1719 € /m3	20,63 €	0,0%
DELEGATAIRE / Abonnement annuel au service	40,0200 € /an	40,02 €	42,2200 € /an	42,22 €	5,5%
DELEGATAIRE / Consommation	1,1425 € /m3	137,10 €	1,2068 € /m3	144,82 €	5,6%
AERM / Préservation des ressources en eau	0,0827 € /m3	9,92 €	0,0813 € /m3	9,76 €	-1,7%
Total Eau		207,67 €		217,42 €	4,7%
ASSAINISSEMENT					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	/an		/an		
COLLECTIVITE / Redevance assainissement	0,7000 € /m3	84,00 €	0,7000 € /m3	84,00 €	0,0%
DELEGATAIRE / Abonnement annuel au service	21,3000 € /an	21,30 €	22,2900 € /an	22,29 €	4,6%
DELEGATAIRE / Redevance assainissement	0,7540 € /m3	90,48 €	0,7890 € /m3	94,68 €	4,6%
Total Assainissement		195,78 €		200,97 €	2,7%
ORGANISMES PUBLICS & TVA					
AERM / Redevance pollution eau domestique	0,3500 € /m3	42,00 €	0,3500 € /m3	42,00 €	0,0%
AERM / Redevance modernisation réseaux	0,2330 € /m3	27,96 €	0,2330 € /m3	27,96 €	0,0%
TVA	5,5 ou 10 %	36,11 €	5,5 ou 10 %	37,16 €	2,9%
Total Organismes publics & TVA		106,07 €		107,12 €	1,0%
TOTAL FACTURE TTC		509,52 €		525,51 €	3,1%
SOIT PAR M3 CONSOMME		4,25 €		4,38 €	3,1%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART EAU)		2,20 €		2,28 €	3,9%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART ASSAINISSEMENT)		2,05 €		2,10 €	2,3%

FACTURE (en €) 120 m3/an, compteur Ø 15 mm	CHAMPIGNEULLES				
	PU au 01/01/2021	Montant au 01/01/2021	PU au 01/01/2022	Montant au 01/01/2022	Variation 2022/2021
EAU POTABLE					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	8,1960 € /an	8,20 €	8,1960 € /an	8,20 €	0,0%
COLLECTIVITE / Consommation	0,5858 € /m3	70,30 €	0,5858 € /m3	70,30 €	0,0%
AERM / Préservation des ressources en eau	0,0659 € /m3	7,91 €	0,0659 € /m3	7,91 €	0,0%
Total Eau		86,40 €		86,40 €	0,0%
ASSAINISSEMENT					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	/an		/an		
COLLECTIVITE / Redevance assainissement	1,1831 € /m3	141,97 €	1,1831 € /m3	141,97 €	0,0%
Total Assainissement		141,97 €		141,97 €	0,0%
ORGANISMES PUBLICS & TVA					
AERM / Redevance pollution eau domestique	0,3500 € /m3	42,00 €	0,3500 € /m3	42,00 €	0,0%
AERM / Redevance modernisation réseaux	0,2330 € /m3	27,96 €	0,2330 € /m3	27,96 €	0,0%
TVA	5,5 ou 10 %	24,06 €	5,5 ou 10 %	24,06 €	0,0%
Total Organismes publics & TVA		94,02 €		94,02 €	0,0%
TOTAL FACTURE TTC		322,39 €		322,39 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME		2,69 €		2,69 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART EAU)		1,13 €		1,13 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART ASSAINISSEMENT)		1,56 €		1,56 €	0,0%

FACTURE (en €) 120 m3/an, compteur Ø 15 mm	CUSTINES				
	PU au 01/01/2021	Montant au 01/01/2021	PU au 01/01/2022	Montant au 01/01/2022	Variation 2022/2021
EAU POTABLE					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	/an		/an		
COLLECTIVITE / Consommation	0,5300 € /m3	63,60 €	0,5300 € /m3	63,60 €	0,0%
DELEGATAIRE / Abonnement annuel au service	21,2400 € /an	21,24 €	20,2700 € /an	20,27 €	-4,6%
DELEGATAIRE / Consommation	0,9674 € /m3	116,09 €	0,9233 € /m3	110,80 €	-4,6%
AERM / Préservation des ressources en eau	0,0800 € /m3	9,60 €	0,1050 € /m3	12,60 €	31,3%
Total Eau		210,53 €		207,27 €	-1,5%
ASSAINISSEMENT					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	2,0000 € /an	2,00 €	2,0000 € /an	2,00 €	0,0%
COLLECTIVITE / Redevance assainissement	0,2100 € /m3	25,20 €	0,2100 € /m3	25,20 €	0,0%
DELEGATAIRE / Abonnement annuel au service					
DELEGATAIRE / Redevance assainissement	0,8265 € /m3	99,18 €	0,8541 € /m3	102,49 €	3,3%
Total Assainissement		126,38 €		129,69 €	2,6%
ORGANISMES PUBLICS & TVA					
AERM / Redevance pollution eau domestique	0,3500 € /m3	42,00 €	0,3500 € /m3	42,00 €	0,0%
AERM / Redevance modernisation réseaux	0,2330 € /m3	27,96 €	0,2330 € /m3	27,96 €	0,0%
TVA	5,5 ou 10 %	29,32 €	5,5 ou 10 %	29,47 €	0,5%
Total Organismes publics & TVA		99,28 €		99,43 €	0,2%
TOTAL FACTURE TTC		436,19 €		436,39 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME		3,63 €		3,64 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART EAU)		2,22 €		2,19 €	-1,3%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART ASSAINISSEMENT)		1,41 €		1,45 €	2,1%

FACTURE (en €) 120 m3/an, compteur Ø 15 mm	FAULX				
	PU au 01/01/2021	Montant au 01/01/2021	PU au 01/01/2022	Montant au 01/01/2022	Variation 2022/2021
EAU POTABLE					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	9,4600 € /an	9,46 €	9,4600 € /an	9,46 €	0,0%
COLLECTIVITE / Consommation	0,9084 € /m3	109,01 €	0,9084 € /m3	109,01 €	0,0%
AERM / Préservation des ressources en eau	0,0659 € /m3	7,91 €	0,0659 € /m3	7,91 €	0,0%
Total Eau		126,38 €		126,38 €	0,0%
ASSAINISSEMENT					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	20,0000 € /an	20,00 €	20,0000 € /an	20,00 €	0,0%
COLLECTIVITE / Redevance assainissement	1,7000 € /m3	204,00 €	1,7000 € /m3	204,00 €	0,0%
Total Assainissement		224,00 €		224,00 €	0,0%
ORGANISMES PUBLICS & TVA					
AERM / Redevance pollution eau domestique	0,3500 € /m3	42,00 €	0,3500 € /m3	42,00 €	0,0%
AERM / Redevance modernisation réseaux	0,2330 € /m3	27,96 €	0,2330 € /m3	27,96 €	0,0%
TVA	5,5 ou 10 %	34,46 €	5,5 ou 10 %	34,46 €	0,0%
Total Organismes publics & TVA		104,42 €		104,42 €	0,0%
TOTAL FACTURE TTC		454,79 €		454,79 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME		3,79 €		3,79 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART EAU)		1,48 €		1,48 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART ASSAINISSEMENT)		2,31 €		2,31 €	0,0%

FACTURE (en €) 120 m3/an, compteur Ø 15 mm	FROUARD				
	PU au 01/01/2021	Montant au 01/01/2021	PU au 01/01/2022	Montant au 01/01/2022	Variation 2022/2021
EAU POTABLE					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	/an		/an		
COLLECTIVITE / Consommation	1,1000 € /m3	132,00 €	1,1000 € /m3	132,00 €	0,0%
DELEGATAIRE / Abonnement annuel au service	41,5800 € /an	41,58 €	42,8800 € /an	42,88 €	3,1%
DELEGATAIRE / Consommation	1,0397 € /m3	124,76 €	1,0722 € /m3	128,66 €	3,1%
AERM / Préservation des ressources en eau	0,0749 € /m3	8,99 €	0,0759 € /m3	9,11 €	1,3%
Total Eau		307,33 €		312,65 €	1,7%
ASSAINISSEMENT					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	/an		/an		
COLLECTIVITE / Redevance assainissement	1,9800 € /m3	237,60 €	1,9800 € /m3	237,60 €	0,0%
Total Assainissement		237,60 €		237,60 €	0,0%
ORGANISMES PUBLICS & TVA					
AERM / Redevance pollution eau domestique	0,3500 € /m3	42,00 €	0,3500 € /m3	42,00 €	0,0%
AERM / Redevance modernisation réseaux	0,2330 € /m3	27,96 €	0,2330 € /m3	27,96 €	0,0%
TVA	5,5 ou 10 %	45,77 €	5,5 ou 10 %	46,06 €	0,6%
Total Organismes publics & TVA		115,73 €		116,02 €	0,3%
TOTAL FACTURE TTC		660,66 €		666,27 €	0,8%
SOIT PAR M3 CONSOMME		5,51 €		5,55 €	0,8%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART EAU)		3,07 €		3,12 €	1,5%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART ASSAINISSEMENT)		2,43 €		2,43 €	0,0%

FACTURE (en €) 120 m3/an, compteur Ø 15 mm	LAY SAINT CHRISTOPHE				
	PU au 01/01/2021	Montant au 01/01/2021	PU au 01/01/2022	Montant au 01/01/2022	Variation 2022/2021
EAU POTABLE					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	20,7000 € /an	20,70 €	20,7000 € /an	20,70 €	0,0%
COLLECTIVITE / Consommation	1,8600 € /m3	223,20 €	1,8600 € /m3	223,20 €	0,0%
DELEGATAIRE / Abonnement annuel au service	53,8300 € /an	53,83 €	55,9600 € /an	55,96 €	4,0%
DELEGATAIRE / Consommation	1,0074 € /m3	120,89 €	1,0646 € /m3	127,75 €	5,7%
AERM / Préservation des ressources en eau	0,0420 € /m3	5,04 €	0,0440 € /m3	5,28 €	4,8%
Total Eau		423,66 €		432,89 €	2,2%
ASSAINISSEMENT					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	27,4000 € /an	27,40 €	27,4000 € /an	27,40 €	0,0%
COLLECTIVITE / Redevance assainissement	1,1000 € /m3	132,00 €	1,1000 € /m3	132,00 €	0,0%
Total Assainissement		159,40 €		159,40 €	0,0%
ORGANISMES PUBLICS & TVA					
AERM / Redevance pollution eau domestique	0,3500 € /m3	42,00 €	0,3500 € /m3	42,00 €	0,0%
AERM / Redevance modernisation réseaux	0,2330 € /m3	27,96 €	0,2330 € /m3	27,96 €	0,0%
TVA	5,5 ou 10 %	44,35 €	5,5 ou 10 %	44,86 €	1,1%
Total Organismes publics & TVA		114,31 €		114,82 €	0,4%
TOTAL FACTURE TTC		697,37 €		707,11 €	1,4%
SOIT PAR M3 CONSOMME		5,81 €		5,89 €	1,4%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART EAU)		4,09 €		4,18 €	2,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART ASSAINISSEMENT)		1,72 €		1,72 €	0,0%

FACTURE (en €)		LIVERDUN			
120 m3/an, compteur Ø 15 mm	PU au 01/01/2021	Montant au 01/01/2021	PU au 01/01/2022	Montant au 01/01/2022	Variation 2021/2022
EAU POTABLE					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	27,0600 € /an	27,06 €	27,0600 € /an	27,06 €	0,0%
COLLECTIVITE / Consommation <1500 m3	1,0700 € /m3	128,40 €	1,0700 € /m3	128,40 €	0,0%
AERM / Préservation des ressources en eau	0,1189 € /m3	14,27 €	0,1189 € /m3	14,27 €	0,0%
Total Eau		169,73 €		169,73 €	0,0%
ASSAINISSEMENT					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	/an		/an		
COLLECTIVITE / Redevance assainissement <1500 m3	2,347 € /m3	281,64 €	2,347 € /m3	281,64 €	0,0%
Total Assainissement		281,64 €		281,64 €	0,0%
ORGANISMES PUBLICS & TVA					
AERM / Redevance pollution eau domestique	0,350 € /m3	42,00 €	0,350 € /m3	42,00 €	0,0%
AERM / Redevance modernisation réseaux	0,233 € /m3	27,96 €	0,233 € /m3	27,96 €	0,0%
TVA	5,5 ou 10 %	42,61 €	5,5 ou 10 %	42,61 €	0,0%
Total Organismes publics & TVA		112,57 €		112,57 €	0,0%
TOTAL FACTURE TTC		563,93 €		563,93 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME		4,70 €		4,70 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART EAU)		1,86 €		1,86 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART ASSAINISSEMENT)		2,84 €		2,84 €	0,0%

FACTURE (en €)		MALLELOY			
120 m3/an, compteur Ø 15 mm	PU au 01/01/2021	Montant au 01/01/2021	PU au 01/01/2022	Montant au 01/01/2022	Variation 2022/2021
EAU POTABLE					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	34,9900 € /an	34,99 €	34,9900 € /an	34,99 €	0,0%
COLLECTIVITE / Consommation	1,4490 € /m3	173,88 €	1,4490 € /m3	173,88 €	0,0%
AERM / Préservation des ressources en eau	0,0659 € /m3	7,91 €	0,0659 € /m3	7,91 €	0,0%
Total Eau		216,78 €		216,78 €	0,0%
ASSAINISSEMENT					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	20,000 € /an	20,00 €	20,000 € /an	20,00 €	0,0%
COLLECTIVITE / Redevance assainissement	1,700 € /m3	204,00 €	1,700 € /m3	204,00 €	0,0%
Total Assainissement		224,00 €		224,00 €	0,0%
ORGANISMES PUBLICS & TVA					
AERM / Redevance pollution eau domestique	0,350 € /m3	42,00 €	0,350 € /m3	42,00 €	0,0%
AERM / Redevance modernisation réseaux	0,233 € /m3	27,96 €	0,233 € /m3	27,96 €	0,0%
TVA	5,5 ou 10 %	39,43 €	5,5 ou 10 %	39,43 €	0,0%
Total Organismes publics & TVA		109,39 €		109,39 €	0,0%
TOTAL FACTURE TTC		550,17 €		550,17 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME		4,58 €		4,58 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART EAU)		2,28 €		2,28 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART ASSAINISSEMENT)		2,31 €		2,31 €	0,0%

FACTURE (en €) 120 m3/an, compteur Ø 15 mm	MARBACHE				
	PU au 01/01/2021	Montant au 01/01/2021	PU au 01/01/2022	Montant au 01/01/2022	Variation 2022/2021
EAU POTABLE					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	/an		/an		
COLLECTIVITE / Consommation	0,3200 € /m3	38,40 €	0,3200 € /m3	38,40 €	0,0%
DELEGATAIRE / Abonnement annuel au service	50,6600 € /an	50,66 €	52,3600 € /an	52,36 €	3,4%
DELEGATAIRE / Consommation	0,9512 € /m3	114,14 €	0,9844 € /m3	118,13 €	3,5%
AERM / Préservation des ressources en eau	0,0704 € /m3	8,45 €	0,0701 € /m3	8,41 €	-0,4%
Total Eau		211,65 €		217,30 €	2,7%
ASSAINISSEMENT					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	30,0000 € /an	30,00 €	30,0000 € /an	30,00 €	0,0%
COLLECTIVITE / Redevance assainissement	1,8000 € /m3	216,00 €	1,8000 € /m3	216,00 €	0,0%
Total Assainissement		246,00 €		246,00 €	0,0%
ORGANISMES PUBLICS & TVA					
AERM / Redevance pollution eau domestique	0,3500 € /m3	42,00 €	0,3500 € /m3	42,00 €	0,0%
AERM / Redevance modernisation réseaux	0,2330 € /m3	27,96 €	0,2330 € /m3	27,96 €	0,0%
TVA	5,5 ou 10 %	41,35 €	5,5 ou 10 %	41,66 €	0,8%
Total Organismes publics & TVA		111,31 €		111,62 €	0,3%
TOTAL FACTURE TTC		568,96 €		574,92 €	1,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME		4,74 €		4,79 €	1,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART EAU)		2,23 €		2,28 €	2,2%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART ASSAINISSEMENT)		2,51 €		2,51 €	0,0%

FACTURE (en €) 120 m3/an, compteur Ø 15 mm	MILLERY				
	PU au 01/01/2021	Montant au 01/01/2021	PU au 01/01/2022	Montant au 01/01/2022	Variation 2021/2022
EAU POTABLE					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	15,0000 € /an	15,00 €	15,0000 € /an	15,00 €	0,0%
COLLECTIVITE / Consommation	1,2500 € /m3	150,00 €	1,2500 € /m3	150,00 €	0,0%
AERM / Préservation des ressources en eau	0,0889 € /m3	10,67 €	0,0889 € /m3	10,67 €	0,0%
Total Eau		175,67 €		175,67 €	0,0%
ORGANISMES PUBLICS & TVA					
AERM / Redevance pollution eau domestique	0,350 € /m3	42,00 €	0,350 € /m3	42,00 €	0,0%
TVA	5,5 ou 10 %	11,97 €	5,5 ou 10 %	11,97 €	0,0%
Total Organismes publics & TVA		53,97 €		53,97 €	0,0%
TOTAL FACTURE TTC		229,64 €		229,64 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME		1,91 €		1,91 €	0,0%

FACTURE (en €) 120 m3/an, compteur Ø 15 mm	MONTENOY				
	PU au 01/01/2021	Montant au 01/01/2021	PU au 01/01/2022	Montant au 01/01/2022	Variation 2021/2022
EAU POTABLE					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	22,0000 € /an	22,00 €	22,0000 € /an	22,00 €	0,0%
COLLECTIVITE / Consommation	0,6500 € /m3	78,00 €	0,6500 € /m3	78,00 €	0,0%
AERM / Préservation des ressources en eau	0,1000 € /m3	12,00 €	0,1000 € /m3	12,00 €	0,0%
Total Eau		112,00 €		112,00 €	0,0%
ASSAINISSEMENT					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	4,000 € /an	4,00 €	4,000 € /an	4,00 €	0,0%
COLLECTIVITE / Redevance assainissement	0,850 € /m3	102,00 €	0,850 € /m3	102,00 €	0,0%
Total Assainissement		106,00 €		106,00 €	0,0%
ORGANISMES PUBLICS & TVA					
AERM / Redevance pollution eau domestique	0,350 € /m3	42,00 €	0,350 € /m3	42,00 €	0,0%
AERM / Redevance modernisation réseaux	0,233 € /m3	27,96 €	0,233 € /m3	27,96 €	0,0%
TVA	5,5 ou 10 %	21,87 €	5,5 ou 10 %	21,87 €	0,0%
Total Organismes publics & TVA		91,83 €		91,83 €	0,0%
TOTAL FACTURE TTC		309,83 €		309,83 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME		2,58 €		2,58 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART EAU)		1,35 €		1,35 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART ASSAINISSEMENT)		1,23 €		1,23 €	0,0%

FACTURE (en €) 120 m3/an, compteur Ø 15 mm	POMPEY				
	PU au 01/01/2021	Montant au 01/01/2021	PU au 01/01/2022	Montant au 01/01/2022	Variation 2022/2021
EAU POTABLE					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	/an		/an		
COLLECTIVITE / Consommation	0,7144 € /m3	85,73 €	0,7144 € /m3	85,73 €	0,0%
DELEGATAIRE / Abonnement annuel au service	33,8500 € /an	33,85 €	36,0500 € /an	36,05 €	6,5%
DELEGATAIRE / Consommation	0,8790 € /m3	105,48 €	0,9360 € /m3	112,32 €	6,5%
AERM / Préservation des ressources en eau	0,0615 € /m3	7,38 €	0,0595 € /m3	7,14 €	-3,3%
Total Eau		232,44 €		241,24 €	3,8%
ASSAINISSEMENT					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	/an		/an		
COLLECTIVITE / Redevance assainissement	1,6300 € /m3	195,60 €	1,6300 € /m3	195,60 €	0,0%
Total Assainissement		195,60 €		195,60 €	0,0%
ORGANISMES PUBLICS & TVA					
AERM / Redevance pollution eau domestique	0,3500 € /m3	42,00 €	0,3500 € /m3	42,00 €	0,0%
AERM / Redevance modernisation réseaux	0,2330 € /m3	27,96 €	0,2330 € /m3	27,96 €	0,0%
TVA	5,5 ou 10 %	37,45 €	5,5 ou 10 %	37,93 €	1,3%
Total Organismes publics & TVA		107,41 €		107,89 €	0,5%
TOTAL FACTURE TTC		535,45 €		544,73 €	1,7%
SOIT PAR M3 CONSOMME		4,46 €		4,54 €	1,7%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART EAU)		2,41 €		2,49 €	3,2%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART ASSAINISSEMENT)		2,05 €		2,05 €	0,0%

FACTURE (en €) 120 m3/an, compteur Ø 15 mm	SAIZERAIS				
	PU au 01/01/2021	Montant au 01/01/2021	PU au 01/01/2022	Montant au 01/01/2022	Variation 2021/2022
EAU POTABLE					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	33,0000 € /an	33,00 €	33,0000 € /an	33,00 €	0,0%
COLLECTIVITE / Consommation	1,2710 € /m3	152,52 €	1,2710 € /m3	152,52 €	0,0%
AERM / Préservation des ressources en eau	0,1189 € /m3	14,27 €	0,1189 € /m3	14,27 €	0,0%
Total Eau		199,79 €		199,79 €	0,0%
ASSAINISSEMENT					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	/an		/an		
COLLECTIVITE / Redevance assainissement	1,181 € /m3	141,72 €	1,181 € /m3	141,72 €	0,0%
Total Assainissement		141,72 €		141,72 €	0,0%
ORGANISMES PUBLICS & TVA					
AERM / Redevance pollution eau domestique	0,350 € /m3	42,00 €	0,350 € /m3	42,00 €	0,0%
AERM / Redevance modernisation réseaux	0,233 € /m3	27,96 €	0,233 € /m3	27,96 €	0,0%
TVA	5,5 ou 10 %	30,27 €	5,5 ou 10 %	30,27 €	0,0%
Total Organismes publics & TVA		100,23 €		100,23 €	0,0%
TOTAL FACTURE TTC		441,73 €		441,73 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME		3,68 €		3,68 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART EAU)		2,13 €		2,13 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART ASSAINISSEMENT)		1,56 €		1,56 €	0,0%

FACTURE (en €) 120 m3/an, compteur Ø 15 mm	PARC D'ACTIVITES				
	PU au 01/01/2021	Montant au 01/01/2021	PU au 01/01/2022	Montant au 01/01/2022	Variation 2022/2021
EAU POTABLE					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	52,0000 € /an	52,00 €	52,0000 € /an	52,00 €	0,0%
COLLECTIVITE / Consommation	0,9600 € /m3	115,20 €	0,9600 € /m3	115,20 €	0,0%
AERM / Préservation des ressources en eau	0,0723 € /m3	8,68 €	0,0723 € /m3	8,68 €	0,0%
Total Eau		175,88 €		175,88 €	0,0%
ASSAINISSEMENT					
COLLECTIVITE / Abonnement annuel au service	/an		/an		
COLLECTIVITE / Redevance assainissement	1,6300 € /m3	195,60 €	1,6300 € /m3	195,60 €	0,0%
Total Assainissement		195,60 €		195,60 €	0,0%
ORGANISMES PUBLICS & TVA					
AERM / Redevance pollution eau domestique	0,3500 € /m3	42,00 €	0,3500 € /m3	42,00 €	0,0%
AERM / Redevance modernisation réseaux	0,2330 € /m3	27,96 €	0,2330 € /m3	27,96 €	0,0%
TVA	5,5 ou 10 %	34,34 €	5,5 ou 10 %	34,34 €	0,0%
Total Organismes publics & TVA		104,30 €		104,30 €	0,0%
TOTAL FACTURE TTC		475,78 €		475,78 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME		3,96 €		3,96 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART EAU)		1,92 €		1,92 €	0,0%
SOIT PAR M3 CONSOMME (PART ASSAINISSEMENT)		2,05 €		2,05 €	0,0%

ANNEXE 3. FICHES DE SYNTHÈSE COMMUNALE

BOUXIERES AUX DAMES

CHIFFRES CLE 2021 EAU



220 330 m3 prélevés



20 112 m3 importés
depuis l'OBRION



220 330 m3 produits



169 961 m3 de
consommations
comptabilisées



4 234 hab. desservis
1 685 abonnés



73.6% de rendement



2.28 € TTC / m3
consommé



Conformité
100% bactériologique.
100% physico-chimique
P108.3 = 78.3%



26.729 km de réseau
hors branchements et
adduction
P103.2B = 88 points



36 fuites réparées

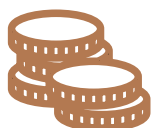
CHIFFRES CLE 2021 ASSAINISSEMENT



4 234 hab. desservis
1 679 abonnés
Taux desserte = 100%



162 708 m3 facturés



2.10 € TTC / m3
consommé



Réseaux :
18.544 km unitaires
4.250 km séparatifs
P202.2B = 30 points



Conformité :
100% collecte
0% équipements STEU
0% performance STEU



73.70t de boues
évacuées
100% Valorisation
agricole - Conforme

CHAMPIGNEULLES

CHIFFRES CLE 2021 EAU



1 257 676 m3 prélevés



2 584 m3 importés
depuis l'OBRION et la
MGN



1 251 582 m3 produits



998 659 m3 de
consommations
comptabilisées



6 773 hab. desservis
2 407 abonnés



79.9% de rendement



1.13 € TTC / m3
consommé



Conformité
100% bactériologique.
100% physico-chimique
P108.3 = 80.0%



49.952 km de réseau
hors branchements et
adduction
P103.2B = 104 points



28 fuites réparées

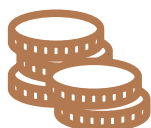
CHIFFRES CLE 2021 ASSAINISSEMENT



6 279 hab. desservis
2 342 abonnés
Taux desserte = 98.3%



276 807 m3 facturés



1.56 € TTC / m3
consommé



Réseaux :
29.241 km unitaires
12.254 km séparatifs
P202.2B = 70 points



Conformité de la collecte
non évaluée



Non concerné car EU
traitées à Maxéville
(MGN)

CUSTINES

CHIFFRES CLE 2021 EAU



190 937 m3 prélevés



20 732 m3 importés depuis l'OBRION
10 727 m3 exportés vers MILLERY (ZA Sablons)



190 937 m3 produits



119 390 m3 de consommations comptabilisées



2 875 hab. desservis
1 295 abonnés



62.9% de rendement



2.19 € TTC / m3 consommé



Conformité
100% bactériologique
100% physico-chimique
P108.3 = 78.0%



22.541 km de réseau hors branchements et adduction
P103.2B = 38 points



16 fuites réparées

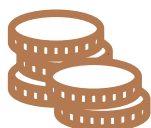
CHIFFRES CLE 2021 ASSAINISSEMENT



3 110 hab. desservis
1 291 abonnés
Taux desserte = 100%



121 538 m3 facturés



1.45 € TTC / m3 consommé



Réseaux :
3.650 km unitaires
13.530 km séparatifs
P202.2B = 30 points



Conformité :
100% collecte
0% équipements STEU
0% performance STEU



23.81t de boues évacuées
100% Compostage - Conforme

FAULX

CHIFFRES CLE 2021 EAU



72 678 m3 prélevés



1 980 m3 importés
depuis l'OBRION



72 678 m3 produits



57 306 m3 de
consommations
comptabilisées



1 365 hab. desservis
496 abonnés



77.2% de rendement



1.48 € TTC / m3
consommé



Conformité
100% bactériolo.
100% physico-chimique
P108.3 = 79.5%



7.961 km de réseau hors
branchements et
adduction
P103.2B = 90 points



1 fuite réparée

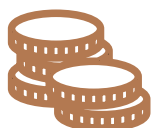
CHIFFRES CLE 2021 ASSAINISSEMENT



1 294 hab. desservis
495 abonnés
Taux desserte = 100%



57 214 m3 facturés



2.31 € TTC / m3
consommé



Réseaux :
5.611 km unitaires
4.620 km séparatifs
P202.2B = 70 points



Conformité :
100% collecte
100% équipements STEU
100% performance STEU



0t de boues évacuées

FROUARD

CHIFFRES CLE 2021 EAU



450 269 m3 prélevés



12 877 m3 importés depuis l'OBRION
22 049 m3 vers LIVERDUN & Parc d'activités



447 335 m3 produits



298 008 m3 de consommations comptabilisées



6 577 hab. desservis
2 279 abonnés



73.3% de rendement



3.12 € TTC / m3 consommé



Conformité
100% bactériologique.
92.9% physico-chimique
P108.3 = 79.4%



42.293 km de réseau hors branchements et adduction
P103.2B = 90 points



42 fuites réparées

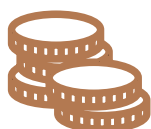
CHIFFRES CLE 2021 ASSAINISSEMENT



6 279 hab. desservis
2 240 abonnés
Taux desserte = 98.7%



256 528 m3 facturés



2.43 € TTC / m3 consommé



Réseaux :
23.590 km unitaires
14.095 km séparatifs
P202.2B = 81 points



Conformité de la collecte non évaluée



Non concerné

LAY SAINT CHRISTOPHE

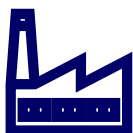
CHIFFRES CLE 2021 EAU



0 m3 prélevés



207 193 m3 importés
depuis la CCSGC



0 m3 produits



111 153 m3 de
consommations
comptabilisées



2 554 hab. desservis
1 024 abonnés



56.5% de rendement



4.18 € TTC / m3
consommé



Conformité
100% bactériol.
100% physico-chimique
P108.3 = 60%



21.939 km de réseau
hors branchements et
adduction
P103.2B = 30 points



48 fuites réparées

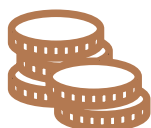
CHIFFRES CLE 2021 ASSAINISSEMENT



2 549 hab. desservis
1 006 abonnés
Taux desserte = 98.7%



98 663 m3 facturés



1.72 € TTC / m3
consommé



Réseaux :
9.232 km unitaires
14.407 km séparatifs
P202.2B = 81 points



Conformité de la collecte
non évaluée



Non concerné

LIVERDUN

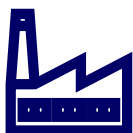
CHIFFRES CLE 2021 EAU



675 251 m3 prélevés



9 725 m3 importés
depuis FROUARD
85 198 m3 vers
SAIZERAIS



675 251 m3 produits



228 924 m3 de
consommations
comptabilisées



6 050 hab. desservis
2 477 abonnés



46.2% de rendement



1.86 € TTC / m3
consommé



Conformité
90% bactériologique
100% physico-chimique
P108.3 = 80%



43.676 km de réseau
hors branchements et
adduction
P103.2B = 90 points



21 fuites réparées

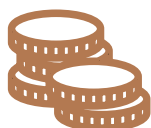
CHIFFRES CLE 2021 ASSAINISSEMENT



5 908 hab. desservis
2 421 abonnés
Taux desserte = 98.3%



223 516 m3 facturés



2.84 € TTC / m3
consommé



Réseaux :
13.274 km unitaires
23.213 km séparatifs
P202.2B = 70 points



Conformité :
100% collecte
100% équipements STEU
0% performance STEU



30.40t de boues
évacuées
100% Compostage -
Conforme

MALLELOY

CHIFFRES CLE 2021 EAU



47 419 m3 prélevés



1 406 m3 importés
depuis OBRION



47 419 m3 produits



43 358 m3 de
consommations
comptabilisées



976 hab. desservis
429 abonnés



89.6% de rendement



2.28 € TTC / m3
consommé



Conformité
100% bactériolo.
100% physico-chimique
P108.3 = 79.4%



6.999 km de réseau hors
branchements et
adduction
P103.2B = 105 points



1 fuite réparée

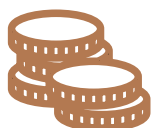
CHIFFRES CLE 2021 ASSAINISSEMENT



963 hab. desservis
428 abonnés
Taux desserte = 99.8%



43 358 m3 facturés



2.31 € TTC / m3
consommé



Réseaux :
2.642 km unitaires
2.788 km séparatifs
P202.2B = 70 points



Cf. FAULX



Cf. FAULX

MARBACHE

CHIFFRES CLE 2021 EAU



101 585 m3 prélevés



0 m3 importés depuis l'OBRION



100 736 m3 produits



67 760 m3 de consommations comptabilisées



1 709 hab. desservis
736 abonnés



73.7% de rendement



2.28 € TTC / m3 consommé



Conformité
100% bactériologique.
100% physico-chimique
P108.3 = 80%



19.854 km de réseau hors branchements et adduction
P103.2B = 80 points



13 fuites réparées

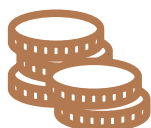
CHIFFRES CLE 2021 ASSAINISSEMENT



1 694 hab. desservis
718 abonnés
Taux desserte = 98.9%



65 109 m3 facturés



2.51 € TTC / m3 consommé



Réseaux :
11.593 km unitaires
4.690 km séparatifs
P202.2B = 70 points



Conformité :
Collecte non évaluée
100% équipements STEU
100% performance STEU



40.72t de boues évacuées
100% Compostage & valorisation agricole-Conforme

CHIFFRES CLE 2021 EAU



25 518 m3 prélevés



16 874 m3 importés
depuis l'OBRION &
CUSTINES



25 518 m3 produits



33 029 m3 de
consommations
comptabilisées



622 hab. desservis
303 abonnés



78.5% de rendement



1.91 € TTC / m3
consommé



Conformité
100% bactériologique
100% physico-chimique
P108.3 = 76.6%



6.021 km de réseau hors
branchements et
adduction
P103.2B = 90 points



0 fuite réparée

MONTENOY

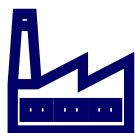
CHIFFRES CLE 2021 EAU



18 754 m3 prélevés



0 m3 importés depuis l'OBRION



18 754 m3 produits



14 470 m3 de consommations comptabilisées



418 hab. desservis
166 abonnés



77.2% de rendement



1.35 € TTC / m3 consommé



Conformité
90% bactériologique
100% physico-chimique
P108.3 = 80%



3.042 km de réseau hors branchements et adduction
P103.2B = 90 points



0 fuite réparée

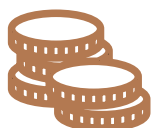
CHIFFRES CLE 2021 ASSAINISSEMENT



368 hab. desservis
147 abonnés
Taux desserte = 95.5%



12 378 m3 facturés



1.23 € TTC / m3 consommé



Réseaux :
3.816 km unitaires
0.112 km séparatifs
P202.2B = 70 points



Non concerné



Non concerné

POMPEY

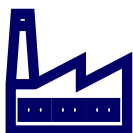
CHIFFRES CLE 2021 EAU



463 397 m3 prélevés



28 810 m3 importés
depuis l'OBRION
180 202 m3 vers le parc
d'activités



448 277 m3 produits



220 139 m3 de
consommations
comptabilisées



4 878 hab. desservis
1 664 abonnés



85.2% de rendement



2.49 € TTC / m3
consommé



Conformité
100% bactériolo.
92.9% physico-chimique
P108.3 = 78.8%



25.065 km de réseau
hors branchements et
adduction
P103.2B = 85 points



17 fuites réparées

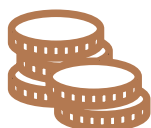
CHIFFRES CLE 2021 ASSAINISSEMENT



4 832 hab. desservis
1 655 abonnés
Taux desserte = 100%



146 565 m3 facturés



2.05 € TTC / m3
consommé



Réseaux :
19.483 km unitaires
4.090 km séparatifs
P202.2B = 81 points



Conformité de la collecte
non évaluée



Non concerné

SAIZERAIS

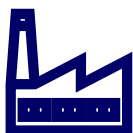
CHIFFRES CLE 2021 EAU



0 m3 prélevés



85 198 m3 importés
depuis LIVERDUN



0 m3 produits



57 273 m3 de
consommations
comptabilisées



1 512 hab. desservis
629 abonnés



67.2% de rendement



2.13 € TTC / m3
consommé



Conformité
100% bactériolo.
100% physico-chimique
P108.3 = 80%



13.160 km de réseau
hors branchements et
adduction
P103.2B = 90 points



3 fuites réparées

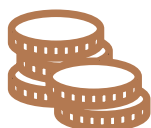
CHIFFRES CLE 2021 ASSAINISSEMENT



1 570 hab. desservis
613 abonnés
Taux desserte = 97.5%



55 972 m3 facturés



1.56 € TTC / m3
consommé



Réseaux :
9.727 km unitaires
1.774 km séparatifs
P202.2B = 70 points



Conformité :
100% collecte
100% équipements STEU
100% performance STEU



0t de boues évacuées

PARC D'ACTIVITES

CHIFFRES CLE 2021 EAU



0 m3 prélevés



222 016 m3 importés depuis POMPEY, FROUARD & l'OBRION
28 810 m3 exportés vers POMPEY



0 m3 produits



190 028 m3 de consommations comptabilisées



83 abonnés



98.6% de rendement



1.92 € TTC / m3 consommé



Conformité Cf. POMPEY
P108.3 = 77.3%



9.027 km de réseau hors branchements et adduction
P103.2B = 94 points



Non communiqué

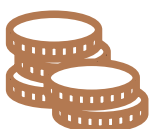
CHIFFRES CLE 2021 ASSAINISSEMENT



77 abonnés
Taux desserte = 93.9%



47 382 m3 facturés



2.05 € TTC / m3 consommé



Réseaux :
0.068 km unitaires
1.144 km séparatifs
P202.2B = 80 points



Conformité¹ :
100% collecte
100% équipements STEU
Performance non évaluée



0t de boues évacuées

¹ Conformité évaluée uniquement pour le système d'assainissement de la STEU de Pré A Varois

FEEDER OBRION

CHIFFRES CLE 2021 EAU



184 648 m³ prélevés



93 112 m³ exportés vers communes CCBP



191 807 m³ produits



Conformité
100% bactériolo.
100% physico
P108.3 = 60%



49.5% de rendement



21.782 km de réseau
hors branchements et
adduction
P103.2B = 84 points



1 fuite réparée

COLLECTEUR INTERCOMMUNAL

CHIFFRES CLE 2021 ASSAINISSEMENT



Conformité :
Collecte non évaluée



Réseaux :
0 km unitaires
8.169 km séparatifs
P202.2B = 81 points

ANNEXE 4. INFORMATION AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
